

## Une réponse globale pour lutter contre la désertification médicale

Signature de la convention le mardi 24 octobre à 11h

Mardi 24 octobre, à 11h, Salle Gervais au Capitole, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, Monique Cavalier, Directrice de l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), Docteur Jean Thévenot, Conseil de l'Ordre des Médecins de la Haute-Garonne, Docteur Maurice Bensoussan, Union Régionale des Professionnels de santé Médecins libéraux Occitanie (URPS ML Occitanie), Professeur Stéphane Oustric de l'Unité de formation et de recherche de Médecine de Toulouse, Michel Davila, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), et Franck Biasotto, Président de Toulouse Métropole Habitat, signeront une convention cadre pour lutter ensemble contre la désertification médicale présente à la fois en milieu rural et dans les grandes villes. L'ensemble du territoire est concerné par ce phénomène. Ce partenariat a vocation à réunir toutes les compétences et tous les moyens nécessaires pour cet objectif commun.

« Face à la conjonction de deux phénomènes, la désertification médicale et une démographie dynamique constante, la Mairie de Toulouse propose un partenariat avec les différents acteurs sociaux et de santé pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé vers les zones sous dotées et celles en passe de le devenir. Nos engagements sont multiples : identifier les besoins dans les quartiers, notamment ceux du Contrat de ville, accompagner la mise en œuvre de projets de santé, favoriser l'accompagnement des professionnels de santé, contribuer à identifier les sites et locaux disponibles et, enfin, rapprocher les différents acteurs de santé du territoire et les bailleurs avec les professionnels de santé » a déclaré Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole.

« La Ministre des Solidarités et de la Santé vient de réaffirmer la priorité nationale qui est de garantir un égal accès aux soins dans les territoires. En Occitanie, cet enjeu concerne les zones rurales mais également les grandes métropoles comme celle de Toulouse. Ainsi, dans cette dynamique partenariale, l'Agence Régionale de Santé Occitanie réaffirme par cette convention sa volonté et son action en faveur du renfort de l'offre de soins de proximité. L'ARS accompagne en particulier le développement de l'exercice coordonné et pluri-professionnel, plus attractif pour les professionnels de santé et atout pour la qualité et la permanence de soins » a déclaré Monique Cavalier, Directrice de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

« En 2015, le CDOM31 a fait le constat du vieillissement préoccupant du corps médical sur l'agglomération toulousaine et du non renouvellement des générations. C'est dans cet objectif que le CDOM31 a souhaité initier avec la Mairie de Toulouse et les institutionnels un travail de terrain pour donner aux médecins les moyens de sécuriser et de pérenniser leur exercice en se regroupant entre eux et avec d'autres professionnels de santé. Concrètement une dizaine de réunions se sont déroulées pour la plupart à la Maison des Professionnels de Santé, pour trouver, quartier par quartier, des solutions techniques dans l'intérêt de la population. Le CDOM31 continuera cette démarche sur Toulouse, sur la couronne toulousaine et le reste du département, mais reste préoccupé par la démographie catastrophique des médecins toutes spécialités confondues pour les 10 ans à venir » a déclaré le docteur Jean Thévenot, Président du Conseil de l'Ordre des Médecins de la Haute-Garonne.

« S'il convient d'améliorer sans délai les incitations pour maintenir une offre de soins libérale en France, l'URPS des Médecins Libéraux d'Occitanie se réjouit de cette initiative locale qui va améliorer l'accès aux soins des citoyens. Aujourd'hui, il ne faut plus opposer médecine libérale et service de santé publique. Il faut absolument passer de la cohabitation à la coopération » indique le Docteur Maurice Bensoussan, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux d'Occitanie.

« Préoccupé par le manque d'installation de jeunes confrères spécialistes de Médecine Générale sur le territoire de la Métropole toulousaine, le Département universitaire de médecine générale (DUMG) des facultés de médecine de Toulouse a alerté l'ensemble des partenaires institutionnels afin de mettre en

*place une stratégie collaborative commune de facilitation à l'installation médicale. Tous les partenaires ont répondu présents pour afficher clairement un objectif commun et clair : permettre à chaque citoyen d'avoir un accès à des soins de premier recours de qualité et en proximité. De son côté, le DUMG a décidé de mettre en place un plus grand nombre de terrain de stage chez les médecins généralistes, maîtres de stage universitaire, sur Toulouse et son territoire métropolitain, seule action reconnue aujourd'hui comme susceptible d'inverser la tendance. C'est un travail qui commence et que nous devons entretenir pendant au moins 10 ans pour garantir, à la population de Toulouse et de la Métropole, l'avenir des soins de premier recours ambulatoires de proximité » a déclaré Stéphane Oustric, Professeur de l'Unité de formation et de recherche de Médecine de Toulouse.*

*« Par ce partenariat, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie s'engage à favoriser l'installation des médecins et leur maintien sur le territoire pour permettre un accès aux soins équitable et homogène à l'ensemble des assurés sociaux. Elle s'appuie sur son réseau de délégués de l'Assurance Maladie pour répondre, au plus près du terrain, aux difficultés des professionnels de santé. La CPAM souhaite également encourager et accompagner la création de maisons de santé pluriprofessionnelles, mode d'exercice aujourd'hui plébiscité par les médecins et garant d'une continuité de service » a déclaré Michel Davila, Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).*

*"Acteur reconnu du logement et présent sur l'ensemble des quartiers toulousains, Toulouse Métropole Habitat met à la disposition de la démarche de lutte contre la désertification médicale, sa connaissance des opportunités immobilières et son expérience de monteur de projets pour proposer des locaux de qualité et abordables afin de faciliter l'installation de jeunes médecins dans le cadre, notamment, de maison de santé ou pour améliorer les conditions d'exercice et d'accueil de la patientèle " a déclaré Franck Biasotto, Président de Toulouse Métropole Habitat.*

#### **Contacts presse :**

Mairie de Toulouse : Marie Adeline Etienne, Attachée de Presse,  
05 61 22 39 95 [marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr](mailto:marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr)

Agence Régionale de Santé Occitanie : Vincent Drochon  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 – [vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)

CDOM Haute-Garonne : 05 62 71 65 50 : [haute-garonne@31.medecin.fr](mailto:haute-garonne@31.medecin.fr) ou [dr.j.thevenot@orange.fr](mailto:dr.j.thevenot@orange.fr)

Faculté de médecine – DUMG Toulouse : Stéphane Oustric, [stephane.oustric@dumg-toulouse.fr](mailto:stephane.oustric@dumg-toulouse.fr)

URPS des Médecins Occitanie : Marie Charrière, agence Anouk DEQUE  
05 34 32 62 21/ 06 61 63 16 01 [m.charriere@adeque.com](mailto:m.charriere@adeque.com)

CPAM de la Haute-Garonne : Sidonie Molinier, Service Communication  
05 61 14 75 40 [presse@cpam-toulouse.cnamts.fr](mailto:presse@cpam-toulouse.cnamts.fr)

Toulouse Métropole Habitat : Florence Cormier, Chargée de communication, 06 74 34 76 64  
[f.cormier@tm-habitat.fr](mailto:f.cormier@tm-habitat.fr)